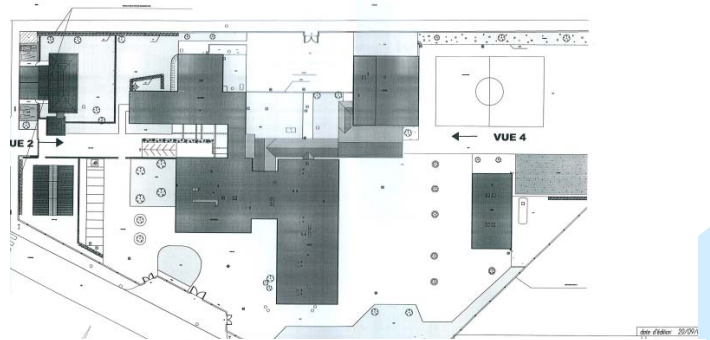


Améliorer la circulation interne

Les difficultés de fonctionnement du collège révélées notamment par une circulation inadaptée à l'intérieur de l'établissement, l'absence d'un contrôle d'accès, l'inutilisation d'une partie du bâtiment principal, et la nécessaire remise aux normes de l'établissement ont convaincu le Conseil Général d'intégrer le collège au programme « Charlemagne 2000 »

Le diagnostic élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre en février 2001 a mis en évidence la nécessité de

- Regrouper les annexes techniques
- Récupérer les surfaces d'enseignements perdues par la destruction des préfabriqués
- Réorganiser la circulation interne à l'établissement
- Restructurer le gymnase
- Construire deux logements de fonction neufs en lieu et place des logements existants.



Afin de répondre à ces objectifs, l'équipe de maîtrise d'œuvre a décidé de créer une nouvelle entrée sur le parking Ouest, simplifiant ainsi les circulations, créant un point de contrôle des accès et ouvrant le cœur du collège.

La réalisation d'un préau et d'une galerie légère a permis d'organiser la circulation et d'assurer des liaisons couvertes entre les différents bâtiments.

Le remplacement des châssis vitrés et des allèges en bois par des ensembles PVC de couleur jaune a modifié la perception des bâtiments, créant une coupure avec le gris des façades.

Enfin, l'ouverture de fenêtres dans les pignons nord et sud du bâtiment principal a fait entrer la lumière naturelle dans les couloirs.



Maitrise d'ouvrage	Conseil général du Maine et Loire
Maitrise d'ouvrage déléguée	SODEMEL
Maitrise d'oeuvre	MAUPOU/GOUSSET/EVEN/GELINEAU / NEAU
OPC	GOUSSET
Coordonnateur / SPS	SOCOTEC
Contrôle technique	SOCOTEC
Date	2002-2003
Montant de l'opération	4M euros

Document non contractuel

